

Attentats terroristes

Le recteur communique les conditions d'application dans l'académie des directives ministérielles concernant l'Éducation nationale à partir de demain lundi.

L'ensemble des écoles et établissements scolaires et universitaires de l'académie ouvriront normalement. L'attention des chefs d'établissement et des personnels est particulièrement appelée sur la nécessité de renforcer au maximum le contrôle des accès aux établissements, notamment par un contrôle visuel des sacs et bagages à l'entrée des bâtiments.

Tous les personnels de l'Éducation nationale sans exception sont à leur poste lundi matin. En cas de besoin exprimé par le chef d'établissement ou l'IEN, les cellules médico-psychologiques seront mobilisables.

Comme l'a décidé le Président de la République, une minute de silence sera respectée dans les écoles, établissements scolaires et universitaires et services académiques ce lundi 16 novembre. Il appartient aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement d'organiser ce temps de recueillement dans les classes ou dans la cour, selon les modalités qui leur paraissent les plus appropriées.

La presse n'y sera pas admise.

Ce temps de recueillement sera précédé d'un temps de dialogue et d'explication qui permettra l'expression des élèves et leur écoute par les enseignants. Il s'agit d'un travail pédagogique indispensable pour soutenir les enfants et les adolescents dans la gestion de leurs émotions et la compréhension de ces événements violents. Des ressources pour ces temps d'échange sont disponibles sur Eduscol.

Les services académiques, les équipes de circonscription du premier degré et les équipes de direction des établissements du second degré et de l'enseignement supérieur sont mobilisées pour accompagner les personnels d'enseignement et d'éducation.

Les voyages scolaires sont suspendus jusqu'au dimanche 22 novembre sur tout le territoire national et à l'étranger. De même, les sorties scolaires occasionnelles (spectacles, visites de musées, sorties « nature »...) sont suspendues jusqu'au dimanche 22 novembre inclus. En revanche, les sorties scolaires régulières (se rendre à la cantine ou à la restauration si elle est située en dehors de l'école ou de l'EPL, gymnase, piscine...) sont maintenues.

Le recteur communique
